

A
V
E
N
N
A
Y

**BULLETIN
MUNICIPAL**

AVRIL - MAI 1987

INFORMATIONS MUNICIPALES

4.12.86. La Commune d'Avenay s'engage à rembourser sa part d'annuités du capital investi dans la construction de la salle omnisports de la commune d'Evrecy. Cette salle sera ouverte aux élèves du collège d'enseignement secondaire d'Evrecy ainsi qu'aux associations du canton.

— Pour la sécurité des utilisateurs de la salle des Fêtes d'Avenay, un interrupteur sera installé sous l'horloge de l'éclairage communal face à la salle des Fêtes, pour les manifestations du soir.

— Problème des T.U.C. — Le poste des T.U.C. étant vacant depuis Septembre, le conseil municipal, par 7 voix contre 2, a décidé d'engager un jeune (entre 18 et 25 ans) pour les petits travaux d'entretien de la commune.

29 Janvier 1987. Un contrat d'entretien pour le matériel informatique de l'école a été signé pour une somme annuelle de 540 F.

25 Mars 87. Le conseil municipal a adopté le budget primitif de 1987.

TERRAIN DE SPORTS

— Une porte coulissante a été installée pour fermer le garage du terrain de sports.

— Le conseil municipal a décidé de demander la subvention du conseil général permettant la construction du terrain d'évolution.

Vestiaires — Dans la continuité du programme de travaux, le conseil municipal décide l'aménagement de vestiaires pour les sportifs et de sanitaires accessibles à tous.

Pour mener à bien tous ces travaux, le conseil municipal décide de recruter un employé communal une période de trois mois.

Plantations — L'avis d'un pépiniériste a été pris pour planter des arbres de différentes essences sur le terrain de sports, d'une part, et sur celui du groupe scolaire, d'autre part, afin de remplacer les peupliers abattus pour raison de sécurité.

ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ACCUEIL DU 3^e AGE

Chaque 2^e jeudi du mois, nous nous retrouvons nombreux pour un après-midi de détente et d'amitié — jeux divers, animation — goûter, etc.

JANVIER. — Galette et loto des rois

FEVRIER. — Café-Concert avec des musiciens de talent, qui ont su intéresser et distraire les 60 personnes qui avaient répondu à l'invitation du club, dans une salle décorée avec goût, et transformée pour la circonstance en salon de thé.

MARS. — Le Dimanche 8 Mars, tous les anciens d'Avenay avaient été invités au traditionnel banquet offert par le Comité des Fêtes.

Un repas particulièrement soigné fut servi dans une joyeuse ambiance. Une animation exceptionnelle provoqua des réflexions entendues à la sortie : « J'ai bien mangé, j'ai bien bu.... et j'ai bien ri !... ». Merci à nos hôtes.

14 MAI. — A la demande de plusieurs personnes, un après-midi loto sera proposé, avec, pour les gagants et les « presque-gagants », de beaux lots de qualité.

6 JUIN. — « Voyage-croisière-déjeuner sur l'Erdre ». Pour ce très beau voyage, les places ont été prises d'assaut par les habitants d'Avenay. Bravo !...

21 JUIN. — Kermesse et concours régional du Pain organisés par le Comité des Fêtes.

Quelques personnes du club du 3^e âge participent activement à certains travaux de la Kermesse.

MAI. — Pendant tout le mois, fabrication de plus de 1.000 fleurs en papier qui garnissent les nombreux stands de la kermesse et rendent celle-ci encore plus attrayante.

Le 20 juin : « corvée de peluches », pour les 200 kg de pommes de terre, qui se transformeront en frites le lendemain. Précisons que cette corvée de peluches se fait en collaboration avec le responsable du stand « Frites » : Bernard Pupin et avec la famille de ce dernier — Et toujours dans la bonne humeur !...

21 JUIN. — Confection de crêpes et vente de gâteaux tout l'après-midi. Cette année, plusieurs personnes ne pourront pas fournir le travail habituel pour cause de maladie.

Aussi, notre Présidente et le Conseil d'Administration lancent un appel pressant auprès des membres du club qui sont en bonne santé pour prêter leurs concours aux différentes activités préparatoires.

Nous demandons aussi aux personnes qui pourraient faire des crêpes — fines et croustillantes — de nous rejoindre le 21 Juin, ne serait-ce que pour une heure ou deux, au cours de l'après-midi.

Merci d'avance aux futures bonnes volontés !...

19 SEPTEMBRE. — Après les vacances, nous fêterons notre « rentrée » en célébrant le 10^e anniversaire de la création de notre club.

A.D.M.R.

Aide à domicile en milieu rural

Si vous êtes âgé d'au moins 60 ans, si vous êtes en moins bonne santé, si vous ne pouvez plus assumer l'entretien de votre maison ou la fabrication de vos repas, si vous ne pouvez plus faire vos courses, vous téléphonez à Janine Marchegiani (31.80.57.84).

Nous avons en effet une antenne A.D.M.R. à Avenay, et Janine vous donnera les renseignements dont vous aurez besoin sur cette réalisation sociale. Participation Sécurité Sociale ou M.S.A.

Aide Familiales Ménagères

Nous rappelons que la responsable : Mme Brigitte Levasseur à Evrecy (31.80.44.05) vous renseignera pour obtenir une personne qualifiée pour s'occuper des enfants et de la maison lorsque la maman se trouve malade.

COMITE DES FETES

Ce sont déroulées à ce jour dans notre commune, un peu plus de la moitié des manifestations inscrites à notre calendrier de la saison 86-87. Ils restent donc un concours de Pétanque, le 10 Mai ; le Rallye-Vélo le 24 Mai ; notre traditionnelle kermesse avec son 4^e concours du Pain, le 21 Juin ; et enfin dans sa première édition un dîner dansant le 17 Octobre.

Si les manifestations passées n'ont pas toujours obtenus le résultat souhaité dans l'ensemble il fût néanmoins positif. Nous souhaitons bien évidemment pour celles à venir une participation croissante des habitants de notre commune.

« Le gros morceau », de la saison étant notre kermesse, nous sommes persuadés que comme les années précédentes nous pouvons compter sur vous tous ; et principalement dans le cas présent pour la préparation.

N'oublions pas non plus notre assemblée générale le 29 octobre prochain, au sein de laquelle nous souhaitons chaque année voir augmenter le nombre des personnes qui sont à l'origine de toutes les activités de votre commune.

Venez nombreux, nous vous attendons en vous remerciant par avance.

Le Comité des Fêtes

ORDURES MENAGERES

Nous rappelons que le ramassage des objets encombrants aura lieu les :

— 23 Juin 1987

— 20 Octobre 1987

Il est instamment demandé aux habitants de la commune de ne pas déverser des cendres chaudes, dans les poubelles le matin du passage de l'entrepreneur. Il y a déjà eu un début d'incendie dans la benne à ordures, à cause de quelques braises incandescentes qui se trouvaient dans les cendres.

Un appel pressant est lancé auprès des propriétaires d'animaux domestiques afin que ceux-ci n'aillent pas éventrer les sacs poubelles comme nous le constatons régulièrement chaque semaine.

ACTIVITE PING-PONG

La saison 86/87 est finie, en ce qui concerne le championnat, avec des fortunes diverses pour les 2 équipes engagées.

L'équipe 1^{re} : en promotion d'honneur a pu mesurer l'écart qui existe avec la 1^{re} division, elle descend en division inférieure.

L'équipe 2^e : a terminé 2^e dans son groupe de 2^e division, et accède en 1^{re} division, ce résultat est satisfaisant pour de jeunes assidus.

En conséquence, l'an prochain, il y aura 2 équipes en 1^{re} division, et probablement, une autre composée de débutants, qui feront leurs classes en seconde division.

Isabelle Lucas, Cécile Bellou, Fabienne L'Hopitalier, David Leroy, Xavier Wulleme, Denis Bellou, Stéphane Le Bel furent qualifiés pour les régionales « A » à Villers sur Mer le 1^{er} Mars 1987.

Maryline Marchegiani, Xavier Wulleme, Dominique Riou et David Leroy ont été également qualifiés pour les régionales « B » à Aube dans l'Orne, le 22 Mars 1987.

Pour la 3^e année consécutive, Fabienne L'Hopitalier, est qualifiée pour 1 championnat de France, qui se déroulera dans le Cher, les 8,9 et 10 Mai 1987.

Encore une saison bien fournie, qui démontre la bonne santé du club.

LE F.C. d'AVENAY

Je ne me représente pas, vous me connaissez, j'ai déjà fait mon apparition dans le bulletin précédent.

Une saison au 3/4 terminée, donc un peu trop tôt pour faire le bilan de l'année. Je me contenterais de vous faire part de quelques points.

Commençons par le sujet le plus décevant ; l'abandon d'une équipe de jeunes, « Les Minimes ». Il persistait, après plusieurs semaines de relance et de motivation de la part de leurs dirigeants, une démobilisation de la majeure partie de cette équipe. Ils semblerait qu'elle soit due à la différence d'expérience de certains joueurs par rapport aux autres membres de l'équipe. Cette première année qui était une année de mise en route, pour les non expérimentés, a été difficile, les résultats n'ont pas toujours été florissants et ont eu pour conséquence le découragement et la détérioration de l'ambiance de cette équipe.

Pour l'ensemble des trois autres équipes les résultats sont bons pour une première année, à poursuivre et l'amélioration viendra avec l'expérience et la persévérance de chacun.

Dès maintenant nous préparons la saison 87, en ce qui concerne les effectifs des joueurs et de l'encadrement. Si vous êtes intéressés de vous joindre à nous, vous serez les bienvenus plus particulièrement avant la mi-mai, date de l'assemblée générale.

Je tiens à remercier les personnes qui nous aident financièrement par l'achat de notre auto-collant qui est pour nous un témoignage de sympathie.

A bientôt.

Le Président

ETAT CIVIL

Mariage — 6 décembre 1986

M. Michel FREMONT
et Mlle Ghislaine LAMY

Budget succinct

BUREAU D'AIDE SOCIALE

RECETTE : Location	2.600
Part sur les concessions	210
Subvention	4.500
DEPENSES : Impôts fonciers	1.400
Subvention association AMDR	1.500
Secours en argent	2.010
Bourses Communales	2.400

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DENREES ET FOURNITURES	3.500
* dont : Carburants	4.500
Combustibles	22.000
Fournitures scolaires	5.000
FRAIS DE PERSONNEL	180.000
IMPOTS ET TAXES	5.400
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	86.523
* dont : Ordures ménagères	39.000
Bâtiments et voirie	18.323
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	76.267
* dont : Contingent d'aide sociale	47.300
Cotisations municipales	1.200
Contingent service incendie	7.754
Charges intercommunales	
— Syndicat des communes	—
— Piscine Villers	6.648
— Collège Evrecy	2.668
— Vallée de l'Orne	70
— Vallée Guigne	1.350
— Syndicat scolaire	4.707
— Prud'hommes	—
— Syndicat Electrification	4.100
— Contingent scolaire Dép.	400
ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS	40.830
FRAIS DE GESTION GENERALE	38.350
* dont Fêtes et cérémonie	6.500
Frais de transport	1.200
Indemnités du Maire et de l'adjoint	25.500
FRAIS FINANCIERS	25.027

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunts	9.745
Plantations	2.000
Matériel bâtiments communaux	1.700
Matériel pour école	4.500
Travaux divers bâtiments communaux	10.000
Travaux voirie	—
Aide technique Ponts et Chaussées	1.342
Terrain de Sports - accès	—
Travaux Terrain de Sports	100.000
Collège Evrecy	3.720

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

603.094

* dont :

Ordures ménagères	39.000
Locations des immeubles	20.000
Dotation globale de fonctionnement	261.303
Contribution directes	189.180
(impôts)	

RECETTES PROPRES D'INVESTISSEMENT

133.007

BALANCE GENERALE

DEPENSES

— de fonctionnement	603.094] 736.101
— d'investissement	133.007	

RECETTES

— de fonctionnement	603.094] 736.101
— d'investissement	133.007	

ASSOCIATION INTER CULTURE LOISIRS

Pour la première fois, l'Association I.C.L. prend place au sein du bulletin municipal de la commune d'Avenay et nous remercions vivement les élus locaux de nous avoir invités à participer à sa rédaction.

Quoique l'ICL soit indépendante de la commune, sa vocation d'action inter communale qui regroupe 7 localités dont celle d'Avenay a établi ses activités dans chacune des différentes communes, en tenant compte du programme des manifestations établies par chaque comité des fêtes.

Notre but n'est pas de supplanter les associations locales mais au contraire à les compléter et d'aider les habitants des différentes communes à se connaître et à se rassembler pour se distraire.

Quelles sont les activités de l'I.C.L. ?

FEVRIER 1987 : du 21 au 28, 20 enfants résidant sur le territoire d'action de l'association ont pu bénéficier d'une semaine de vacances à la neige dans les Hautes Alpes.

Nous tenons à signaler que la Caisse d'Allocations Familiales, les Comités d'Entreprise et la subvention de l'I.C.L. permettent aux parents de limiter les frais.

VACANCES DE PAQUES : le dimanche 12 Avril 1987 à la salle des fêtes d'Amayé, un après-midi dansant permettra aux adolescents de se retrouver et d'écouter leur musique et chanteurs préférés. Pour les plus petits, le mercredi 15 Avril à la salle des fêtes de Maizet, les plus grands organisent un après-midi « Loisirs ».

MAI 1987 : les 1^{er} et 2 seront consacrés au sport. Les habitants des 7 communes sont invités à participer aux différentes disciplines sportives ou à venir encourager leurs équipes. Une soirée amicale terminera cette manifestation.

JUIN : les différents groupes de musique de l'association organisent une soirée à laquelle vous êtes cordialement invités. La date vous sera communiquée en temps voulu.

JUILLET : comme chaque année, le centre aéré sera assuré dans les locaux de Champ Goubert du 2 au 31 Juillet. Pour des raisons d'organisation, nous prions les personnes désirant inscrire leurs enfants à respecter les dates prévues à cet effet. Un camp-vélo permettra aux plus grands de faire de belles randonnées pendant deux semaines et de goûter aux joies du camping. Pour cette activité les C.A.F. et les C.E. accordent leur participation et l'I.C.L. subventionne également.

SEPTEMBRE : le 10, les anciens des 7 communes sont invités à passer ensemble un après-midi distrayant suivi d'un goûter.

OCTOBRE : le 11 sera le jour de notre kermesse. Pour nous permettre de réaliser ces différentes activités, il nous faut des moyens financiers.

La kermesse que nous organisons tous les deux ans est destinée à maintenir ces réalisations et si possible à les améliorer. Venez nombreux, vous y passerez une excellente journée.

Pour tous renseignements adressez-vous aux représentants de l'I.C.L. de votre commune :

M. et Mme Delcambre. Tél. 31.80.59.75.

Mme Marchegiani. Tél. 31.80.57.84.

CONSEILS PRATIQUES Ne soyez pas pris au dépourvu lorsque l'été sera venu...

Il est en effet nécessaire lorsque l'on envisage de partir en vacances à l'étranger d'avoir souscrit à certaines formalités administratives mais cela n'est pas l'unique raison de détenir des documents officiels attestant de son identité. Voilà pourquoi il est toujours nécessaire d'avoir à l'esprit les conditions dans lesquelles il est possible d'obtenir ces certificats mais aussi quelle est leur limite de validité.

Nous allons vous présenter les formalités administratives les plus courantes, mais pour lesquelles, bien souvent, des questions se posent...

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous présenter en personne à la mairie de votre domicile, muni de votre livret de famille, de deux photos d'identité et d'un timbre fiscal à 115 F.

Munissez-vous si vous ne le connaissez pas d'un renseignement précieux : les date et lieu de naissance de chacun de vos parents.

Pour la délivrance d'une carte d'identité à un mineur, il faut l'autorisation des parents (du père ou de la mère ou du tuteur). Il faut donc que le jeune demandeur soit accompagné de l'une de ces deux personnes afin que soit signée l'autorisation parentale correspondante.

La carte nationale est valable 10 ans.

Rappelons que la plupart des frontières européennes peuvent être franchies en présentant seulement cette carte d'identité nationale néanmoins, renseignez-vous avant de partir pour savoir s'il vous faut un passeport...

Cette carte, dont la demande est faite en mairie, est délivrée par la préfecture. En principe les délais sont courts, mais il y a des périodes surchargées. Mieux vaut ne pas prévoir cette demande au dernier moment.

LE PASSEPORT

Pour des voyages plus lointains, un passeport peut vous être nécessaire. Vous en faites la demande également en mairie, dans les mêmes conditions : livret de famille, 2 photos d'identité, timbre fiscal (350 F), autorisation parental si le passeport est demandé par un mineur.

C'est également la préfecture qui délivre ce document ; les délais ne sont pas plus longs que pour les cartes d'identité : prévoyez une à deux semaines.

Mais, pour de nombreux pays, il faut, en plus du passeport, obtenir « un visa » de l'ambassade du pays où vous allez.

Pour obtenir ce visa, les délais sont parfois très très longs.

Renseignez-vous, et prenez vos précautions... !

Le passeport est valable 5 ans pour passer les frontières.

Ensuite il a la même valeur qu'une carte d'identité, mais il est plus encombrant dans les poches !

Vous pouvez faire porter dessus vos enfants de moins de 15 ans, ce qui évite de faire établir un passeport à leur nom.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Si un de vos enfants mineur doit aller à l'étranger sans qu'il soit avec vous, il lui faut une « autorisation de sortie du territoire ». Cette pièce est délivrée, sur votre demande, par la mairie de votre commune de domicile.

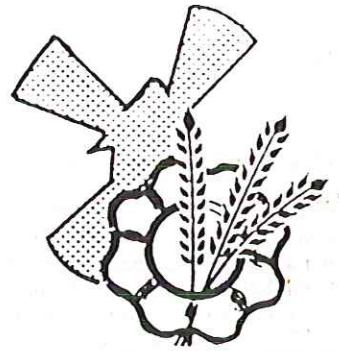
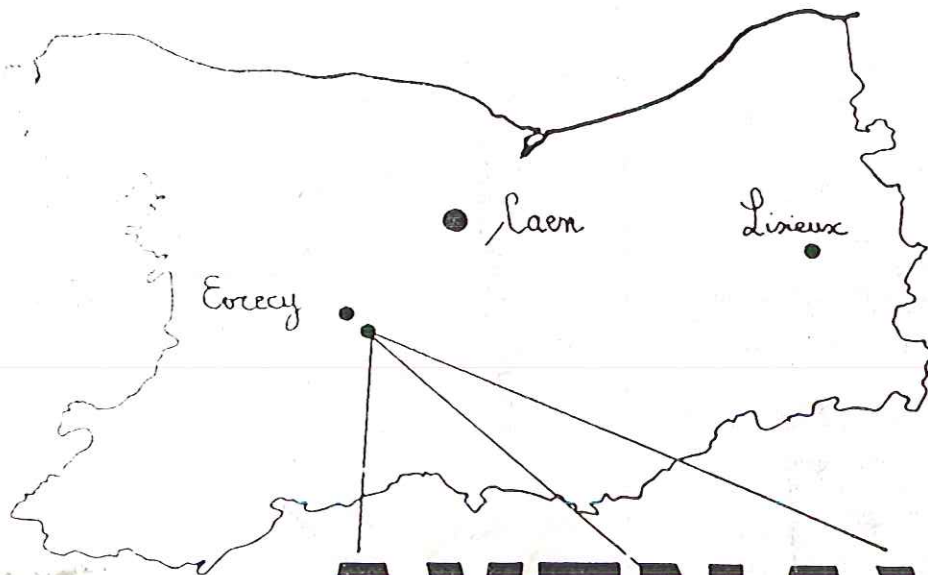
Vous indiquez vos lieu et date de naissance, les lieux où il doit se rendre, les dates de départ et de retour et le nombre éventuel de franchissement de frontières.

La délivrance de cette pièce est immédiate.

REMARQUES

— Si vous déménagez, faites votre changement d'adresse sur votre carte d'identité (par la mairie de votre domicile).

— Les photos à fournir doivent être prises tête nues, sans chapeau ou coiffure.



AVENAY 87

AVENAY

21 JUIN 1987

4^e CONCOURS REGIONAL DU PAIN

avec la participation des artisans boulangers du calvados,
de l'Eure, de la Manche et de l'Orne

CONCOURS DE QUALITÉ ET DE PRÉSENTATION

Exposition de pains décorés et des œuvres
présentées au concours

Concours organisé dans le cadre de la
KERMESSE AU VILLAGE

Avec l'aimable soutien de la chambre syndicale
de la boulangerie

AVENAY – 14210 ÉVRECY -- à 15 km de Caen direction Aunay/Odon